

## PROGRAMME DE FORMATION

### BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport

RNCP 28573 – Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques  
– Date d'enregistrement : 01/01/2022

Le BPJEPS est une formation qui se déroule en apprentissage entre le centre de formation et la structure d'accueil.

Cette formation permet aux apprenants d'exercer une profession en autonomie complète et réglementée d'éducateur sportif.

#### Objectifs pédagogiques d'acquisition de compétences de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
- Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option choisie

#### Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation et a notamment pour objet de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'insertion professionnelle, à l'acquisition d'une qualification plus élevée ou encore de favoriser la mobilité professionnelle.

**Durée :** 10 mois

**Format de la session :** Par apprentissage en Présentiel, en groupe

**Tarif :** NPEC 8560 € TTC

**Effectifs :** De 6 à 12 personnes

**Public concerné :** Public désireux d'encadrer des activités sportives

#### Prérequis

- Avoir minimum 18 ans
- Niveau galop 7

- Avoir le PSC1
- Certificat médicale de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Attestation de satisfaction aux tests d'exigences techniques préalable à l'entrée en formation.

### **Profil de l'intervenant**

Notre formateur est instructeur depuis plus de 15 ans, il est assisté par une monitrice expérimentée. Il fait également de la compétition de CSO.

### **Rythme de la formation :**

Présence en formation les jeudi et vendredi (hors vacances scolaires) Présence chez le tuteur les mardi, mercredi, samedi et les vacances scolaires.

## **Organisation de la formation**

### **Modalités pédagogiques et moyens techniques :**

Contexte du déroulement de la formation :

- Face à face pédagogique réalisé en salle
- Mise en situation pédagogique à cheval et à pied
- Aide à l'élaboration de leurs dossiers de formation

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Cours techniques à cheval
- Temps d'échanges entre les apprenants eux-mêmes et avec le formateur lors de chaque séance
- Cours pédagogiques à cheval (mise en situation)

Supports / outils pédagogiques, par exemple :

- Paperboard
- Travail à partir des situations concrètes de chaque stagiaire
- Quizz
- Vidéo
- Cheval

## **Moyens de suivi et évaluation**

Moyens et suivi de l'exécution de l'action :

- Feuilles d'émargement.
- Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation des résultats de la formation :

- Grilles d'évaluations : Elles ont pour fonction d'aider les évaluateurs à se prononcer sur les compétences des candidats en s'appuyant sur des critères objectifs et observables. Des grilles types sont proposées en annexe de l'indicateur
- Mise en situation par exercices pratiques
- Évaluation de la formation par les stagiaires

### Délais d'accès :

Après réception du dossier d'inscription un test de sélection aura lieu le vendredi 14 juin 2024, sur le site de Senlis Equitation. Les inscriptions restent ouvertes après cette date. A réception du dossier, le candidat sera convoqué à une autre date sous 1 mois et demi après les tests d'entrée.

L'inscription est réputée acquise lorsque le contrat d'apprentissage est retourné signé.

### Référent de la formation :

Pour tout renseignement et inscription veuillez contacter Jennifer Chapalain 06 95 88 67 05 [jennifer@senlis-equitation.fr](mailto:jennifer@senlis-equitation.fr)

### Dates de la formation :

Formation du 05 septembre 2024 au 27 juin 2025

### Accessibilité/handicap :

Notre référent en la matière Jennifer Chapalain 06 95 88 67 05 [jennifer@senlis-equitation.fr](mailto:jennifer@senlis-equitation.fr), se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles. Nous ferons tout notre possible pour adapter notre formation à votre profil.

## Programme par demi-journée

### • Matin :

- Cours théorique en salle
- Mise en situation technique ou pédagogique à cheval

### • Après-midi :

- Mise en situation technique ou pédagogique à cheval
- Débrief et analyse technique et pédagogique des séances réalisées dans la journée